

**Communication de la Commission dans le cadre de la mise en oeuvre de la directive 2001/95/CE du  
Parlement européen et du Conseil relative à la sécurité générale des produits**

*(Publication des titres et des références des normes harmonisées au titre de la directive)*

**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2013/C 254/03)

OEN <sup>(1)</sup>	Référence et titre de la norme harmonisée (et document de référence)	Première publication JO	Référence de la norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée Note 1
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
CEN	EN 581-1:2006 Mobiliier d'extérieur — Sièges et tables à usages domestique, collectif et de camping — Partie 1: Exigences générales de sécurité	22.7.2006		
CEN	EN 913:1996 Matériel de gymnastique — Exigences générales de sécurité et méthodes d'essai	15.10.2005		
CEN	EN 916:2003 Matériel de gymnastique — Plints — Exigences et méthodes d'essai y compris la sécurité	15.10.2005		
CEN	EN 957-1:2005 Appareils d'entraînement fixes — Partie 1: Exigences générales de sécurité et méthodes d'essai	22.7.2006		
CEN	EN 957-2:2003 Appareils d'entraînement fixes — Partie 2: Appareils d'entraînement de force, exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires	22.7.2006		
CEN	EN 957-4:1996 Appareils d'entraînement fixes — Partie 4: Bancs pour haltères, exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires	22.7.2006		
CEN	EN 957-5:1996 Appareils d'entraînement fixes — Partie 5: Appareils d'entraînement à pédales, exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires	22.7.2006		
CEN	EN 957-6:2001 Appareils d'entraînement fixes — Partie 6: Simulateurs de course, méthodes d'essai et exigences de sécurité spécifiques supplémentaires	22.7.2006		
CEN	EN 957-7:1998 Appareils d'entraînement fixes — Partie 7: Rameurs, prescriptions spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires	22.7.2006		
CEN	EN 957-8:1998 Appareils d'entraînement fixes — Partie 8: Monte-escaliers, escalators et simulateurs d'escalade — Prescriptions spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires	22.7.2006		
CEN	EN 957-9:2003 Appareils d'entraînement fixes — Partie 9: Appareils d'entraînement elliptiques, exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires	22.7.2006		

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
CEN	EN 957-10:2005 Appareils d'entraînement fixes — Partie 10: Bicyclettes d'exercice avec une roue fixe ou sans roue libre, exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires	22.7.2006		
CEN	EN 1129-1:1995 Ameublement — Lits rabattables — Exigences de sécurité et essais — Partie 1: Exigences de sécurité	15.10.2005		
CEN	EN 1129-2:1995 Ameublement — Lits rabattables — Exigences de sécurité et essais — Partie 2: Méthodes d'essai	15.10.2005		
CEN	EN 1130-1:1996 Meubles — Berceaux à usage domestique — Partie 1: Exigences de sécurité	24.4.2004		
CEN	EN 1130-2:1996 Meubles — Berceaux à usage domestique — Partie 2: Méthodes d'essai	24.4.2004		
CEN	EN 1273:2005 Articles de puériculture — Trotteurs — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	17.2.2009		
CEN	EN 1400-1:2002 Articles de puériculture — Sucettes pour nourrissons et jeunes enfants — Partie 1: Exigences générales et informations relatives au produit	24.4.2004		
CEN	EN 1400-2:2002 Articles de puériculture — Sucettes pour nourrissons et jeunes enfants — Partie 2: Exigences mécaniques et essais	24.4.2004		
CEN	EN 1400-3:2002 Articles de puériculture — Sucettes pour nourrissons et jeunes enfants — Partie 3: Exigences chimiques et essais	24.4.2004		
CEN	EN 1466:2004 Articles de puériculture — Couffins et supports — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	24.4.2004		
CEN	EN 1651:1999 Équipement pour le parapente — Harnais pour parapente — Exigences de sécurité et essais de résistance	15.10.2005		
CEN	EN 1860-1:2003 Appareils, combustibles solides et allume-barbecue pour la cuisson au barbecue — Partie 1: Barbecue utilisant les combustibles solides — Exigences et méthodes d'essai	15.10.2005		
CEN	EN ISO 9994:2006 Briquets — Spécifications de sécurité (ISO 9994:2005)	22.7.2006	EN ISO 9994:2002 Note 2.1	Date dépassée (30.9.2006)
CEN	EN 12196:2003 Matériel de gymnastique — Chevaux et moutons — Exigences fonctionnelles et de sécurité, méthodes d'essai	15.10.2005		
CEN	EN 12197:1997 Matériel de gymnastique — Barres fixes — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	15.10.2005		

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
CEN	EN 12346:1998 Matériel de gymnastique — Espaliers, échelles et cadres à grimper — Prescriptions de sécurité et méthodes d'essai	15.10.2005		
CEN	EN 12432:1998 Matériel de gymnastique — Poutres — Exigences fonctionnelles et de sécurité, méthodes d'essai	15.10.2005		
CEN	EN 12491:2001 Équipement pour le parapente — Parachute de secours — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	15.10.2005		
CEN	EN 12586:1999 Articles de puériculture — Attache sucette — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	24.4.2004		
	EN 12586:1999/AC:2002	24.4.2004		
CEN	EN 12655:1998 Matériel de gymnastique — Anneaux — Exigences fonctionnelles et de sécurité, méthodes d'essai	15.10.2005		
CEN	EN ISO 12863:2010 Méthode d'essai normalisée pour évaluer le potentiel incendiaire des cigarettes (ISO 12863:2010)	17.11.2011		
CEN	EN 13138-2:2002 Aides à la flottabilité pour l'apprentissage de la natation — Partie 2: Exigences et méthodes d'essai relatives aux dispositifs à tenir	15.10.2005		
CEN	EN 13209-1:2004 Articles de puériculture — Porte-enfants — Exigences de sécurité et méthodes d'essai — Partie 1: Porte-enfants dorsaux avec armature	22.7.2006		
CEN	EN 13319:2000 Accessoires de plongée — Profondimètres et instruments combinant la mesure de la profondeur et du temps — Exigences fonctionnelles et de sécurité, méthodes d'essai	15.10.2005		
CEN	EN 13899:2003 Équipements de sport à roulettes — Patins à roulettes — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	15.10.2005		
CEN	EN 14059:2002 Lampes à huile décoratives — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	24.4.2004		
CEN	EN 14344:2004 Article de puériculture — Sièges enfants pour bicyclettes — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	15.10.2005		
CEN	EN 14350-1:2004 Articles de puériculture — Articles pour l'alimentation liquide — Partie 1: Exigences générales et mécaniques et essais	15.10.2005		
CEN	EN 14682:2007 Sécurité des vêtements d'enfants — Cordons et cordons coulissants sur les vêtements d'enfants — Spécifications	13.4.2011	EN 14682:2004 Note 2.1	Date dépassée (30.6.2008)

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
CEN	EN 14764:2005 Bicyclettes de ville et tout chemin (trekking) — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	22.7.2006		
CEN	EN 14766:2005 Bicyclettes tout terrain — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	22.7.2006		
CEN	EN 14781:2005 Bicyclettes de course — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	22.7.2006		
CEN	EN 14872:2006 Bicyclettes — Accessoires pour bicyclettes — Porte-bagages	22.7.2006		
CEN	EN 15649-1:2009+A1:2012 Articles de loisirs flottants à utiliser sur ou dans l'eau — Partie 1: Classification, matériaux, exigences et méthodes d'essai générales	Ceci est la première publication	EN 15649-1:2009 Note 2.1	
CEN	EN 15649-2:2009+A1:2012 Articles de loisirs flottants à utiliser sur ou dans l'eau — Partie 2: Information des consommateurs	Ceci est la première publication	EN 15649-2:2009 Note 2.1	
CEN	EN 15649-3:2009+A1:2012 Articles de loisirs flottants à utiliser sur ou dans l'eau — Partie 3: Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires propres aux dispositifs de classe A	Ceci est la première publication	EN 15649-3:2009 Note 2.1	
CEN	EN 15649-4:2010+A1:2012 Articles de loisirs flottants à utiliser sur ou dans l'eau — Partie 4: Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires propres aux dispositifs de classe B	Ceci est la première publication	EN 15649-4:2010 Note 2.1	
CEN	EN 15649-5:2009 Articles de loisirs flottants à utiliser sur ou dans l'eau — Partie 5: Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires propres aux dispositifs de classe C	Ceci est la première publication		
CEN	EN 15649-6:2009 Articles de loisirs flottants à utiliser sur ou dans l'eau — Partie 6: Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires propres aux dispositifs de classe D	Ceci est la première publication		
CEN	EN 15649-7:2009 Articles de loisirs flottants à utiliser sur ou dans l'eau — Partie 7: Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires propres aux dispositifs de classe E	Ceci est la première publication		
CEN	EN 16156:2010 Cigarettes — Évaluation du potentiel incendiaire — Prescription de sécurité	17.11.2011		
Cenelec	EN 60065:2002 Appareils audio, vidéo et appareils électroniques analogues — Exigences de sécurité IEC 60065:2001 (Modifié)	Ceci est la première publication		
	EN 60065:2002/A12:2011	28.2.2012	Note 3	24.1.2013

Conformément à la décision d'exécution 2012/29/UE de la Commission du 13 janvier 2012 (JO L 13 du 17.1.2012, p. 7), les références de la norme EN 60065:2002/A12:2011 concernant la protection contre la pression acoustique excessive des baladeurs sont à publier.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Cenelec	EN 60950-1:2006 Matériel de traitement de l'information — Sécurité — Partie 1: Exigences générales IEC 60950-1:2005 (Modifié)	Ceci est la première publication		
	EN 60950-1:2006/A12:2011	28.2.2012	Note 3	24.1.2013

Conformément à la décision d'exécution 2012/29/UE de la Commission du 13 janvier 2012 (JO L 13 du 17.1.2012, p. 7), les références de la norme EN 60950-1:2006/A12:2011 concernant la protection contre la pression acoustique excessive des baladeurs sont à publier.

(<sup>1</sup>) OEN: Organisations européennes de normalisation:

- CEN: Avenue Marnix 17, 1000 Bruxelles, BELGIQUE, Tél. +32 25500811, Fax +32 25500819 (<http://www.cen.eu>),
- Cenelec: Avenue Marnix 17, 1000 Bruxelles, BELGIQUE, Tél. +32 25196871, Fax +32 25196919 (<http://www.cenelec.eu>),
- ETSI: 650 route des Lucioles, 06921 Sophia Antipolis, FRANCE, Tél. +33 492944200, Fax +33 493654716 (<http://www.etsi.eu>).

Note 1: D'une façon générale, la date de cessation de la présomption de conformité sera la date du retrait («dow») fixée par l'organisation européenne de normalisation. L'attention des utilisateurs de ces normes est cependant attirée sur le fait qu'il peut en être autrement dans certains cas exceptionnels.

Note 2.1: La nouvelle norme (ou la norme modifiée) a le même champ d'application que la norme remplacée. À la date précisée, la norme remplacée cesse de donner la présomption de conformité aux exigences essentielles ou aux autres exigences de la législation pertinente de l'Union.

Note 2.2: La nouvelle norme a un champ d'application plus large que les normes remplacées. À la date précisée, les normes remplacées cessent de donner la présomption de conformité aux exigences essentielles ou aux autres exigences de la législation pertinente de l'Union.

Note 2.3: La nouvelle norme a un champ d'application plus étroit que la norme remplacée. À la date précisée, la norme (partiellement) remplacée cesse de donner la présomption de conformité aux exigences essentielles ou aux autres exigences de la législation pertinente de l'Union pour les produits ou services qui relèvent du champ d'application de la nouvelle norme. La présomption de conformité aux exigences essentielles ou aux autres exigences de la législation pertinente de l'Union pour les produits ou services qui relèvent toujours du champ d'application de la norme (partiellement) remplacée, mais qui ne relèvent pas du champ d'application de la nouvelle norme, reste inchangée.

Note 3: Dans le cas d'amendements, la norme de référence est EN CCCC:YYYY, ses amendements précédents le cas échéant et le nouvel amendement cité. La norme remplacée est constituée dès lors de la norme EN CCCC:YYYY et de ses amendements précédents, le cas échéant, mais sans le nouvel amendement cité. À la date précisée, la norme remplacée cesse de donner la présomption de conformité aux exigences essentielles ou aux autres exigences de la législation pertinente de l'Union.

#### AVERTISSEMENT:

- Toute information relative à la disponibilité des normes peut être obtenue soit auprès des organisations européennes de normalisation, soit auprès des organismes nationaux de normalisation, dont la liste est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* conformément à l'article 27 du règlement (UE) n° 1025/2012 (<sup>1</sup>).
- Les normes sont adoptées en anglais par les organisations européennes de normalisation (le CEN et le Cenelec publient également en français et en allemand). Les titres de ces normes sont ensuite traduits dans toutes les autres langues officielles requises de l'Union européenne par les organismes nationaux de normalisation. La Commission européenne décline toute responsabilité quant au caractère correct des titres qui lui sont soumis pour publication au *Journal officiel*.
- Les références des rectificatifs «.../AC:YYYY» sont publiées pour information uniquement. Les rectificatifs éliminent les erreurs d'impression et les erreurs linguistiques ou similaires du texte d'une norme et peuvent concerner une ou plusieurs versions linguistiques (anglais, français et/ou allemand) d'une norme adoptée par une organisation européenne de normalisation.
- La publication des références dans le *Journal officiel de l'Union européenne* n'implique pas que les normes soient disponibles dans toutes les langues officielles de l'Union européenne.

(<sup>1</sup>) JO L 316 du 14.11.2012, p. 12.

- La présente liste remplace les listes précédentes publiées au *Journal officiel de l'Union européenne*. La Commission européenne assure la mise à jour de cette liste.
  - Pour de plus amples informations sur les normes harmonisées et les autres normes européennes, voir:  
[http://ec.europa.eu/enterprise/policies/european-standards/harmonised-standards/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/policies/european-standards/harmonised-standards/index_en.htm)
-